



Saint-Joseph  
de Kamouraska

Bloc-Notes  
est publié par le  
Comité de  
Développement de  
Saint-Joseph-de-  
Kamouraska  
en collaboration  
avec la  
Municipalité  
et la Caisse Popu-  
laire des Champs et  
des bois.

DANS CE NUMÉRO

12 à 17 ans	2
Organismes	3
Pastorale	4
École	5
Le Maire	6-7
La Caisse	8

Heures  
d'ouverture de la  
Biblio et du  
CACI  
Jeudi 19 h -20 h  
Samedi 14 h-15 h

Élections  
Le 2 mai

Pourquoi  
faut-il  
voter ?

# BLOC-NOTES

Avril 2011

# 28

## Invitation au dévoilement du plan de développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska, votre municipalité!

Cher(e)s citoyens et citoyennes,

Vous étiez nombreux à participer à la consultation publique du 17 novembre dernier, où vous vous êtes exprimés sur l'avenir de votre municipalité. Le temps est maintenant venu de venir prendre connaissance des grandes lignes du plan d'action qui en découle.

**Quand : jeudi le 28 avril 2011 à 19h30**  
**Lieu : Salle Entraide / 3<sup>ème</sup> âge**

Ce sera aussi l'occasion tant attendue de dévoiler, dans son ensemble, le fameux plan de développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska, un outil de travail et de référence qui comprend la vision d'avenir et le portrait de la municipalité ainsi que le plan d'action sur 5 ans (2011-2015).

Vous êtes donc conviés à cette soirée qui sera sous le signe de la fête avec le soulignement du travail accompli par votre conseil municipal et votre comité de développement et leur engagement en faveur de l'avenir de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Un verre de l'amitié sera servi aux participants.

En espérant vous y voir en grand nombre pour en discuter !

*Sébastien Simard, Agent de développement*



### Gouvernement du Canada

- L'action de voter nous lie les uns aux autres en tant que citoyens.
- Voter sert à protéger notre liberté.
- Voter est un mécanisme essentiel à la démocratie.
- Le fait que les jeunes ne se sentent pas

concernés peut constituer une véritable menace pour notre avenir.

**Aux urnes le 2 mai !!!**

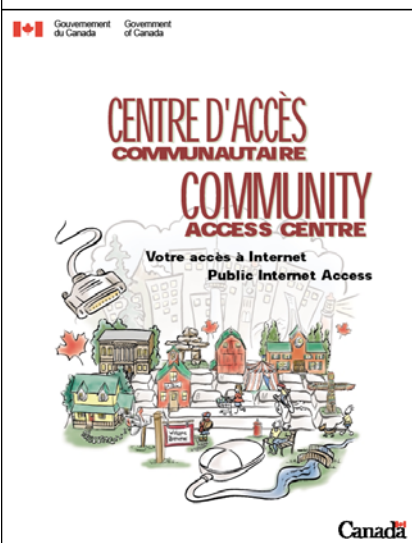
*Frederick Taner*

## Local des jeunes – des infos

Le local des jeunes est ouvert depuis près d'un mois et les premiers utilisateurs sont au rendez-vous. Sous la supervision et l'animation de Maxime Pelletier, étudiant en loisirs, les jeunes développent leurs habitudes de fréquentation et le comité des loisirs, responsable du projet, voit au bon fonctionnement et développement du projet.

À ce propos, il est important d'informer la population que **le local des jeunes s'adresse aux 12 à 17 ans**. Le comité est soucieux qu'il n'y ait pas une trop grande disparité d'âge chez les jeunes qui fréquentent l'endroit et veut s'assurer qu'il rejoint bien ceux pour qui le projet a été pensé.

Il est aussi nécessaire de mentionner que le local de jeunes se veut un lieu où vos jeunes peuvent se fréquenter dans le respect et dans un esprit ludique. Pour ce faire, le comité des loisirs, l'animateur et les jeunes eux-mêmes vont mettre en place un cadre de vie à respecter pour l'intérêt de tous.



Enfin, grâce à une merveilleuse collaboration du CACI, les jeunes vont pouvoir bénéficier de matériel informatique et de jeux vidéo mis à leur disposition. L'utilisation se fera sous la surveillance de l'animateur présent.

### Rappel des heures d'ouverture :

Vendredi : de 19h à 22h

Samedi : de 13h à 16h et de 19h à 22h

En terminant, le comité des loisirs est à réfléchir à une soirée d'inauguration officielle du local des jeunes à laquelle la population serait bien sûr conviée. Nous vous tiendrons au courant !

*Le comité des loisirs*



## La collaboration et l'entraide une manière de vivre.

Les bureaux en région sont là pour nous aider à développer tout notre potentiel et nos ressources. Avec l'ouverture du local des jeunes, on fait un pas de plus dans le partage de nos ressources humaines et matérielles. Toute seule, la paroisse serait pauvre comme Job. Quand on pense à tout ce que nous avons à notre disposition, c'est une grande richesse. Des exemples: l'école qui partage ses locaux, des équipements; la Fabrique / paroisse, lieu de rencontre, son beau terrain et un patrimoine entretenu; le CACI qui étend ses services à la Maison de la Vallée et à l'OTJ. Cette collaboration et cette entraide doit s'étendre à nos paroisses voisines. (FT)

**QUELQU'UN A BESOIN DE TOI**

Vous désirez contribuer au mieux-être de certains membres de la communauté? Vous avez quelques minutes à partager avec des personnes handicapées?

Si oui, les membres de l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est sont la réponse à vos hésitations. Échanges... Chaleur humaine... Moments agréables... Reconnaissance... Vous trouverez tous ces bienfaits au contact de ces personnes atteintes de divers handicaps. Que ce soit pour aider à organiser des activités, pour aider à la collecte de fonds ou pour siéger au conseil d'administration, votre participation serait très appréciée. Vous en serez que plus enrichis.

Si cet appel vous rejoint, ou que vous souhaitiez avoir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes : Mme Carole Lévesque (directrice de l'association) au 492-7149, Mme Jacinthe Roy au 495-2302, Mme Louise Rossignol au 498-3241 et Mme Raymonde Ostiguy au 492-5063. Merci pour le temps accordé si minime soit-il.

*Les membre du c.a. de l'APHK*

**« RÉVEILLE-TOI ARTHUR! ».**

Le Club des 50 ans et plus de Ste-Hélène en collaboration avec le comité permanent du colloque des aînés vous invitent à assister à **une pièce de théâtre produite par la troupe Poivre et Sel « RÉVEILLE-TOI ARTHUR! »**. L'événement aura lieu **le jeudi 12 mai prochain à la Salle communautaire, 531 rue de l'Église Sud, à Ste-Hélène** et s'adresse à la population âgée et aux personnes qui les entourent.

Cette pièce décrit les différentes formes de maltraitance faite aux personnes âgées. Elle sert d'élément déclencheur pour briser l'isolement et dénoncer les abus. À noter que la pièce de théâtre sera présentée **GRATUITEMENT** et à deux(2) reprises le même jour, soit une à **14h00** et une autre à **20h00**. Cette activité est rendue possible grâce à une subvention du programme fédéral Nouveaux horizons.

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire (**obligatoire**), veuillez communiquer avec **Monsieur Marcel Guay au -492-6218**. Faites vite car les places sont limitées.

**Assemblée générale annuelle de la Maison de la Vallée**

Devant 37 membres de la corporation, le conseil d'administration a rendu compte de la gestion de la résidence pendant l'année 2010.

La résidence compte dix locataires et offre le service des repas du midi et du soir ainsi que l'entretien ménager chaque semaine.

Aussi, au cours de l'année 2010, l'entreprise a réussi la certification auprès de Conseil québécois d'agrément (2010—2012) et a investi (grâce à un don de la Caisse) dans une entrée avec rampe et bras mécanique pour personnes à mobilité réduite, entre autres.

La résidence a été construite en 1994.



## Un mot de la déléguée de la communauté (chrétienne) Par Josée Morin



Comme vous avez pu le lire dans le dernier Bloc-Notes, j'ai récemment accepté d'être déléguée de la communauté. C'est une belle marque de confiance d'être suggérée pour ce poste. Je veux faire ce travail le mieux possible. Au mois de mai, j'aurai une première rencontre avec les délégués des autres paroisses et notre curé. A suivre.

Ceci étant dit, je dois vous annoncer que je quitterai ma fonction de responsable de Prière et Célébration (liturgie). Il nous faudra chercher une personne pour me remplacer, en septembre 2011. Je compte sur vous tous, si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être. Le rôle de cette personne est de s'assurer que nos célébrations répondent aux besoins de notre communauté. J'ai aimé faire ce travail. Maintenant, un autre défi m'attend. Soyez assurés que ma décision est le fruit d'une longue réflexion et que je continuerai à collaborer, mais d'une autre façon. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec moi au 493-2765.

## On propose une méditation pour le Vendredi Saint

Ce ne sera ni la Messe, ni une liturgie du Vendredi Saint, ni le Chemin de la Croix. Ce sera une rencontre avec le comité local de pastoral, des membres de la chorale et de toutes les personnes qui ont envi de se joindre à nous pour une méditation. Gertrude, Josée et Frederick travaillent sur ce projet très simple basé sur les remous de l'acte de Foi et ses racines dans notre culture.

**Où ? - à la sacristie de l'église de Saint-Joseph.**

**Quand ? - le vendredi 22 avril à 19 h 30.**

**Durée ? approximativement 45 minutes.**

Nous sommes tous capables de méditer et de nous entraider dans le plus grand respect de la Foi, de nos traditions chrétiennes, de notre évolution personnelle et de notre culture. Ce sera une rencontre marquée par la simplicité et par la beauté de quelques textes.

Il nous plaisir de vous l'offrir et nous en sortirons enrichis de l'expérience.

*Frederick Jones*

## Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus

Le conseil d'administration du Club est composé de sept membres dont: M. Richard Charest, président, Mme Rollande Chenard, vice-présidente, Mme Claire Soucy, secrétaire et trésorière; les autres membres sont Mesdames Raymonde Bouchard, Jacqueline Dubé, Michelle Mondor et M. Jean-Marc Ouellet.

Le Club travaille en collaboration avec Santé Entraide pour le maintien de la salle (toujours à la disposition de la population), l'organisation des repas mensuels (pour la région) et des activités dont Cœur-vie, une heure de conditionnement physique hebdomadaire.

*Félicitations et merci à tous ces bénévoles !*

**RÉUNION DU CERCLE DE FERMÈRES LE MERCREDI 27 AVRIL À 13 H 30**

# L'école St-Louis de Joseph...

Un souper-spectacle 5 étoiles !

Les parents bénévoles de l'OPP de l'école Saint-Louis de Saint-Joseph se sont mobilisés pour leur campagne de financement en organisant un souper-spectacle qui s'est déroulé, le samedi 26 mars, dans le gymnase de l'école.



M. Guy Bouchard, traiteur a cuisiné le spaghetti et les petits pains maison. Les desserts ont été cuisinés pas les parents et les élèves.

Tous avaient un rôle important à jouer soit pour : la vente des billets, l'accueil, la tenue du bar (boisson gazeuse et lait), l'animation et la participation d'un spectacle sous la forme d'un téléjournal.

D'ailleurs, quelques journalistes juniors qui étaient sur place nous citent leur appréciation.

« Dans les coulisses, tout le monde était stressé. Chaque fois que quelqu'un revenait de son animation sitôt il recevait des félicitations. Aussi, le spaghetti était délicieux. Merci à tous ceux qui ont contribué au souper. M<sup>mes</sup> Nancy, Chantal, Josée, Sophie et Guy. Merci maman. » Philippe St-Pierre, 4<sup>e</sup> année

« J'ai adoré le spaghetti qui a été soigneusement préparé par M. Guy. Le public a été extraordinaire et les numéros étaient supers. Je remercie ceux qui étaient dans les coulisses : M<sup>mes</sup> Sophie, Nancy, Chantal et Josée. Merci tout le monde ! » Rose-Élie Roy, 4<sup>e</sup> année

« Merci M. Bouchard, c'était très bon le souper. Surtout, merci aux policiers, grâce à eux, nous avons présenté notre spectacle dans le silence. Merci papa d'amour ! » Frédérique Boulay, 3<sup>e</sup> année

« J'ai été impressionnée et c'était très beau. » Bravo à toutes et à tous ! » Judith Charest, 3<sup>e</sup> année

« Le souper était un pur délice. Je remercie M. Deaven, notre électricien. Merci à tous les parents qui ont aidé à l'organisation du souper-spectacle. » Anthony Moreau, 4<sup>e</sup> année

« J'ai aimé le souper parce que le spaghetti était très bon. Merci M. Guy ! » Amy Belisle, 3<sup>e</sup> année

« Notre animatrice du téléjournal Myriam était extraordinairement géniale et attachante. Aussi, merci beaucoup papa d'avoir participé à l'aménagement de la salle à l'école. » Coralie Charest, 3<sup>e</sup> année

Mille mercis à M<sup>me</sup> Sophie de Courval qui a su, avec tous les collaborateurs, mener au succès cette magnifique activité qui, par ailleurs, a généré des profits de 1056 \$. Porte-parole scolaire M<sup>me</sup> Diane Doyon



Quelques photos de l'activité de glissade des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années qui a eu lieu, près de l'église de St-Joseph, le vendredi 25 mars. Merci pour la collaboration de M. Michel Belisle, le papa à Amy.

Activités à venir :  
Déjeuner-santé 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années  
Salon du livre à Ste-Hélène

La vie scolaire de l'école Saint-Louis de Joseph écrite par Diane Doyon, enseignante-ressource en collaboration avec des journalistes juniors de la classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

## **NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA MUNICIPALITÉ**

Le 26 avril prochain, tout juste après le congé Pascal, notre nouveau directeur général entrera en poste en remplacement de Mme Ginette Castonguay. Il s'agit de monsieur **Charles Montamat**, de surcroît, nouveau résidant de St-Joseph depuis peu.

Je tiens à remercier chaleureusement les six (6) candidats qui ont déposé leur candidature et qui avaient tous, à divers degrés, de belles compétences à nous offrir. Mais voilà, il fallait n'en retenir qu'un, et M. Montamat s'est le plus distingué sur les trois (3) personnes rencontrées en entrevues.

En fait, le plus important pour nous était que le candidat possède une solide formation universitaire en administration, de sorte qu'il soit déjà à l'aise avec les aspects comptabilité et gestion, typiques à une municipalité. M. Montamat possède cette formation en double : une licence en économie et gestion de l'Université de Caen en France en 2005 (l'équivalent de notre baccalauréat), de même qu'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Trois-Rivières en 2008.

Tout en étant très à l'aise avec l'environnement informatique moderne, il s'exprime par l'écrit sans fautes, tout en maîtrisant aussi la langue de Shakespeare. Passionné de bricolage et de voile, ce musicien en plus, nous a avoué avoir choisi le Kamouraska, et plus particulièrement St-Joseph, pour son accueil extraordinaire. Voilà qui ne m'étonne pas du tout. En ce sens, je crois que M. Montamat réalisera rapidement que l'implication bénévole représente quelque chose de très important pour nous et il a d'ailleurs précisé plus d'une fois vouloir s'intégrer rapidement grâce à l'implication.

Je désire remercier sincèrement Raymond Frève et Sébastien Simard qui m'ont secondé sur le comité d'embauche, et merci encore à Sébastien qui continue d'assumer l'intérim d'ici au 26 avril. Enfin, je suis persuadé que toute la communauté se joint à moi pour souhaiter la bienvenue à M. Montamat, autant comme nouveau résidant que comme nouveau dg. Bienvenue et bravo.

## **LAÏCITÉ DANS NOS INSTITUTIONS**

Voilà un autre débat qui monopolise beaucoup d'énergie depuis quelques années maintenant. Bien sûr, d'aucuns ont leur petite idée sur le sujet, sauf que tous ceux qui m'ont abordé sur ce thème l'ont toujours fait sur des bases strictement émotives. C'est-à-dire que leur opinion est toujours à l'effet qu'il s'agit d'acquis historico-religieux dans notre société québécoise. C'est leur point de vue et je le respecte mais avec lequel je ne suis pas d'accord. En fait, cette situation est beaucoup plus complexe qu'elle n'apparaît.

Autant au Québec qu'au Canada, rappelez-vous que nous nous sommes dotés de Chartes des droits et libertés, et c'est justement là que ça se complique. Une charte c'est fantastique : ça permet d'avoir sur papier nos droits à différents égards. Mais voilà, ce qui s'applique pour nous «les de souche comme on nous appelle», doit aussi s'appliquer équitablement pour les nouveaux arrivants. Même si ces derniers ont des traditions religieuses parfois fort différentes des nôtres, il demeure que notre Charte les inclut également. *(Suite à la page 7)*



Alors, si comme citoyen, je persiste à vouloir conserver le crucifix et la prière dans la salle du conseil, sur quelles bases alors je pourrai interdire à une autre confession d'afficher ses propres symboles religieux dans cette même enceinte ? Si je me donne le droit d'afficher mes symboles sous prétexte qu'ils sont historiques pour moi, pourquoi refuserais-je à une autre façon de penser de voir exposer les siens, s'ils sont historiques pour lui aussi ? Vous voyez tout de suite que si l'on persiste dans cette voie, il est clair que ce problème ne trouvera jamais de solution logique et viable pour tous!

À mon humble avis, la seule façon de régler ces conflits potentiels, est d'exclure tous signes religieux de nos institutions démocratiques. Dans votre demeure, vous faites ce que vous voulez et affichez ce que vous souhaitez afficher. Par contre, lorsqu'on parle de lieux publics, il faut conserver une neutralité en refusant tout type de symboles. Il s'agit, je crois, de la seule façon d'éviter que qui que ce soit revendique ses droits sous le couvert de la Charte des droits et libertés.

### **PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2011-2015**

N'oubliez pas notre rendez-vous des plus importants le jeudi 28 avril à 19h30 à la salle Entraide / 3<sup>e</sup> âge... la présentation de notre plan de développement. Beaucoup de gens ont travaillé fort sur ce dossier. Bienvenue à tous et je pense que ce sera la première occasion de rencontrer votre nouveau directeur général.

### **NUMÉROS À RETENIR**

*Inspecteur municipal : Michel Bélanger au 868-6391(pagette)*

*Bureau municipal : Charles Montamat au 493-2214 (à partir du 26 avril)*

*Agent de développement : Sébastien Simard au 493-2214*

*Maire : Sylvain Roy au 493-2899 (laisser message)*

## **Habitation le Petit Pré: assemblée générale annuelle le 25 mai à 19 h 30**

Cette année, l'assemblée générale se tiendra dans la salle commune du Petit Pré, au 156, route de l'Église.. Même si nous ne sommes pas tous membres officiels de cet organisme communautaire, l'assemblée générale nous permet de connaître le conseil d'administration, de visiter les lieux et d'encourager celles et ceux qui travaillent au succès de l'entreprise.

Pour les personnes qui ne sont pas au courant, Habitation le Petit Pré est un édifice qui regroupe six logements, 4 x 4½ et 2 x 3½.

Le projet est le fruit de quelques bénévoles, surtout Mmes Yvette Lapointe et Suzanne Dumais, qui y travaillent depuis 2004 à la promotion, la cueillette de fonds, la construction et la gestion de l'entreprise.

Habitation le Petit Pré répond à une lacune locale, des loyers pour ceux qui n'aspirent pas à une propriété. À Saint-Joseph, un immeuble à



loyers n'intéressent pas le commerce: les bénéfices ne valent pas l'investissement. Cependant, si nous voulons une population stable, il faut offrir un toit et des services. C'est la raison d'être d'Habitation le Petit Pré.

Actuellement, il y a un loyer disponible, un 4½ au rez-de-chaussée . Une grande remise « locker » est accordée à chacun des loyers.

Infos: Yvette (493-2041); Suzanne (493-2182).

## RAPPEL IMPORTANT

L'assemblée générale annuelle de la caisse Desjardins des Champs et des Bois aura lieu mardi, le 26 avril 2011 à 20h00, à la salle L'Univers du complexe municipal de St-Alexandre. Si vous avez des questions, des commentaires ou simplement faire connaître votre opinion, c'est l'occasion idéale de le faire. Nous serons heureux de vous y rencontrer et de vous répondre. Espérant que vous serez nombreux au rendez-vous!

### Un rabais pour participer aux activités du Camp musical

Grâce à un partenariat avec la Caisse Desjardins des Champs et des Bois ainsi qu'avec les *Amis de Ti-Bert*, le Camp musical est fier d'annoncer un projet stimulant et intéressant pour les familles de St-Alexandre, Ste-Hélène, St-Joseph et St-Athanase.



Voici les modalités pour pouvoir profiter des rabais offerts :

- Les 20 premières inscriptions reçues pourront profiter du rabais
- 50% de rabais sur les coûts totaux d'un séjour pour le premier enfant d'une même famille et 25% de rabais pour le deuxième enfant. Vous devez envoyer votre fiche d'inscription dès que possible.
- Notez qu'une nouvelle formule de camp de jour sera offerte pour les jeunes de 7 à 11 ans du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Le coût de ce séjour est de 400\$ + taxes. Donc, avec le rabais de 50%, ce séjour revient à 200\$ + taxes, à titre d'exemple.

L'équipe du Camp musical est vraiment reconnaissante auprès des partenaires financiers de ce projet et nous souhaitons que les jeunes de notre région puissent participer à nos activités de formation musicale durant l'été!

Vous pouvez trouver toutes les informations sur nos séjours au [www.campmusical.com](http://www.campmusical.com) et communiquer avec nous au 418-495-2898 pour toute information.

Faites vite, les places s'envolent! Nous sommes en pleine période d'inscription, profitez de vivre l'été du Camp musical complètement refait à neuf!

Ça sera l'été de vos meilleurs souvenirs...Soyez-y!